**RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL**

**PAR LE**

**PRÉSIDENT NATIONAL**

**Décembre 2012 – Mars 2013**

Consœurs et confrères,

Encore une fois, notre syndicat a connu un trimestre bien rempli, tant sur le front des négociations que sur celui des enjeux législatifs.

Les membres de la Colombie-Britannique et de l’Ontario se sont retrouvés au cœur de l’action; en effet, il y a eu des grèves tournantes dans le secteur des services sociaux communautaires de la Colombie-Britannique et les 55 000 travailleurs des conseils scolaires de l’Ontario ont subi de plein fouet les effets de la loi 115 contre leur droit à la libre négociation collective.

Au début de février, plus de 1 000 délégués et membres du personnel ont participé à notre première Conférence nationale sur les négociations, la plus grande conférence jamais organisée par le syndicat au cours de ses 50 années d’histoire.

À la mi-décembre, le Parlement a adopté le projet de loi C-377, qui impose aux syndicats des obligations onéreuses en matière de présentation de rapports financiers. Le projet de loi C-377 ne deviendra pas loi tant qu’il n’aura pas été adopté par le Sénat et c’est là que nous concentrons désormais nos efforts de lobbying. Les affiliés du CTC ont aussi convenu de mettre leurs ressources en commun et d’intenter une seule contestation judiciaire pour différents motifs, dont le fait que le projet de loi contrevient à la loi fédérale sur la protection des renseignements confidentiels.

Selon certaines rumeurs entendues sur la Colline du Parlement, le premier ministre serait en train de choisir le prochain député qui présentera une version canadienne de la loi du « droit au travail » pour le secteur fédéral. Cette loi offrirait aux employés fédéraux la possibilité de se faire rembourser la portion de leurs cotisations qui est utilisée à des fins « d’action politique ». À mon avis, cet enjeu est crucial pour notre mouvement et nous devons résister à toute tentative d’imposition d’une telle loi.



Enfin, 2013 est l’année du 50e anniversaire de notre grand syndicat. En septembre 1963, nous étions à peine 60 000 membres. Aujourd’hui, nous pouvons être fiers de notre effectif de plus de 627 000 membres. Vraiment, nous reposons sur les épaules des consœurs et confrères qui nous ont précédés et qui ont lutté pour bâtir notre syndicat. Nous leur rendrons hommage tout au long de l’année et nous nous engagerons à faire notre part pour relever les défis qui nous attendent au nom de tous les membres que nous avons le privilège de représenter.

1. **Négociations collectives et grèves**

La plus importante lutte, et de loin, au cours de la période visée a été menée par nos 55 000 membres du secteur des conseils scolaires publics de l’Ontario. Ceux-ci se sont opposés à la loi 115 qui a réduit à néant le droit à la libre négociation des travailleurs de soutien et des enseignants membres du SCFP.

Avec une date-butoir fixée au 31 décembre 2012, après laquelle la ministre de l’Éducation obtenait l’autorité d’imposer l’entente conclue avec l’Association des enseignants catholiques de langue anglaise de l’Ontario (OECTA), nos membres ont accepté un accord de deux ans, très dur, mais qui protège leur sécurité d’emploi.

Notre syndicat fera maintenant pression sur la nouvelle première ministre de l’Ontario afin qu’elle renonce à un projet de loi sur le secteur parapublic (SPB) qui prévoit des changements régressifs au système d’arbitrage de différends et touche entre autres des milliers de travailleurs des hôpitaux et des foyers de soins infirmiers de l’Ontario.

En Colombie-Britannique, malgré un automne très occupé au cours duquel des milliers de membres ont conclu des ententes, nous essayons toujours de faire aboutir les négociations avec les groupes suivants :

* Université Simon Fraser (section locale 3338 du SCFP);
* Secteur des services sociaux communautaires (2 500 membres);
* Secteur maternelle-12e année (25 000 membres);
* Club de golf Quilchena (section locale 4964 du SCFP).

Ailleurs au pays, près de la moitié de nos 3 600 conventions collectives sont à renouveler. Les membres négocient donc partout, dans des contextes d’austérité que tous les gouvernements provinciaux veulent imposer à des degrés divers.

| **PROVINCE** | **S. l.** | **EMPLOYEUR** | **Nbre de MEMBRES** | **DÉBUT** | **DURÉE** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Ontario | 3902 | University of St. Michael’s College | 40 | 15 nov. 2012 | 8 jours |
| Colombie-Britannique | 4964 | Club de golf Quilchena | 19 | 4 fév. 2013 | en cours |

Après huit jours de grève, les 40 membres de la section locale 3902 du SCFP du Collège St. Michael ont conclu un accord qui reconnaît l’expérience de travail et accélère la promotion des candidats admissibles. Ces enjeux étaient au cœur du conflit.

Les membres de la section locale 4964 du SCFP à Richmond, en Colombie-Britannique, ont été lockoutés par la direction du club de golf Quilchena le 4 février, après seulement neuf jours de négociation. Le lock-out sert uniquement à faire économiser de l’argent à l’employeur et à lui éviter un déficit dans une période de faible activité au club de golf.

1. **Scène fédérale et Congrès du travail du Canada (CTC)**

**Gouvernement fédéral**

* C-377 : Comme je l’ai mentionné précédemment, le gouvernement Harper a adopté le projet de loi C-377 à la mi-décembre. Bien qu’il s’agisse d’un projet de loi émanant d’un député, il est très clair que c’est le bureau du premier ministre qui l’a piloté. La porte du chef de cabinet de Stephen Harper était toujours ouverte à des lobbyistes comme les Merit Shop Contractors et un système de vote à deux catégories a même été mis en place pour assurer l’adoption (une procédure très rarement utilisée pour les projets de loi émanant d’un député).

Sous prétexte de respecter l’esprit de la *Loi sur l’impôt sur le revenu,* le public aura accès à des montagnes de documents sur les activités internes des syndicats (qui ne sont pas financés par les contribuables), alors que l’on refuse systématiquement aux citoyens l’accès aux comptes de frais des députés et des sénateurs.

* Droit au travail : Il semble que Stephen Harper songe maintenant à s’en prendre aux employés fédéraux en instaurant une forme de loi du droit au travail qui offrira notamment des rabais aux membres des syndicats qui s’objectent à ce que leurs cotisations servent à des fins politiques. C’est le gouvernement Harper qui définira le sens de « fins politiques ». Mais presque tout ce que nous faisons, qu’il s’agisse de défendre l’équité salariale ou de s’opposer à privatisation, est « politique ».

La loi serait plutôt destinée à étouffer la dissension et à couper les vivres aux syndicats qui s’intéressent à certains enjeux, notamment en s’opposant publiquement à l’AECG et en défendant l’assurance-maladie et des lois du travail équitables.

Pour le Comité exécutif du CTC, le retrait du financement de notre mouvement constitue une attaque contre tous les syndicats et appelle à une réaction forte, visible et unifiée.

* Régimes de retraite :
1. À la fin de décembre 2012, la Cour suprême du Canada a jugé que les employés du secteur public fédéral n’avaient pas droit à un surplus de 28 milliards de dollars que le précédent gouvernement libéral avait soutiré à leur régime de retraite pour combler le déficit.
2. À la fin de janvier, la Cour suprême a jugé, dans l’affaire Indalex Limited, que les créanciers de l’entreprise en faillite avaient droit, avant les retraités, aux derniers 6,75 millions de dollars de la société.

Victoire un peu inutile pour les retraités, le jugement précisait également que l’insuffisance de capitalisation d’un régime de retraite, une fois le régime liquidé, est réputée être détenue en fiducie et qu’elle passe donc avant presque tous les créanciers garantis de l’entreprise.

* Congrès du travail du Canada (CTC) : Bon nombre de membres du Conseil exécutif national du SCFP ont assisté, en mars 2013, à une réunion spéciale du Conseil canadien du CTC visant à élaborer un plan d’action syndical pour s’opposer à toute forme de loi du droit au travail au Canada.

L’entrée en vigueur d’une telle loi aux États-Unis, comme au Michigan un peu avant Noël, a entraîné la lente érosion de la densité syndicale qui est maintenant d’un peu moins de 12 % en général et de moins de 6 % dans le secteur privé.

* Groupe de travail pour l’examen des conseils du travail : J’ai présidé un groupe de travail du CTC qui doit présenter des recommandations sur les moyens à prendre pour renforcer les conseils du travail et accroître la participation des affiliés.

Notre groupe de travail a tenu une douzaine de réunions un peu partout au Canada et nous menons un sondage auprès des 135 conseils du travail.

J’invite toutes les sections locales du SCFP qui ne sont pas membres actives d’un conseil du travail à songer à s’y affilier. Il est extrêmement important que nous fassions tout ce que nous pouvons pour renforcer l’unité syndicale au niveau communautaire partout au Canada.

1. **Le point sur les régions et les divisions de services**

***Colombie-Britannique***

Le SCFP-Colombie-Britannique a organisé un excellent sommet de l’économie locale à la mi-février. Autour de 150 syndicalistes, représentants d’administrations locales, maires, conseillers et propriétaires de petits commerces étaient présents. La conférence portait sur la campagne « Dix pour cent » et sur l’importance des économies locales pour assurer la vigueur économique globale du Canada.

Les travailleurs des services sociaux communautaires et des associations pour l’intégration communautaire poursuivent leurs grèves tournantes. La Commission des relations de travail de la Colombie-Britannique a jugé que l’Université Simon Fraser avait négocié de mauvaise foi et la section locale 3338 du SCFP tente toujours d’obtenir une convention collective.

Au début de décembre 2012, le confrère Barry O’Neill a annoncé qu’il prenait sa retraite et qu’il ne se représentait pas à la présidence du SCFP-Colombie-Britannique. Au nom de notre syndicat, je rends hommage au confrère O’Neill, dont la présidence au SCFP-C.-B. a été la plus longue de l’histoire de notre syndicat.

***Alberta***

Avec le confrère Charles, j’ai eu le plaisir de participer à une rencontre des présidents à Calgary au début de février. L’un des enjeux clés dans la province est le sondage mené par le Régime de retraite des municipalités (Local Authorities Pension Plan ou LAPP), le régime auquel adhèrent des milliers de membres du SCFP de l’Alberta.

La province est aussi aux prises avec un manque à gagner de 6 milliards de dollars à cause de la chute des revenus du pétrole. Le financement des services de base, comme les conseils scolaires, fait quotidiennement les manchettes, tout comme les attaques contre les salaires versés dans le secteur public, attaques alimentées entre autres par une étude mal conçue de l’Institut Fraser.

***Saskatchewan***

Regina et Saskatoon se tournent toutes deux vers le Fonds PPP Canada pour obtenir le financement nécessaire à la mise à niveau de leurs infrastructures (une usine d’épuration des eaux usées à Regina et un nouveau garage pour le transport en commun et les travaux publics à Saskatoon). Dans les deux cas, le SCFP remet en question le secret qui entoure les projets, ainsi que l’insistance du gouvernement fédéral sur le recours aux PPP comme condition pour obtenir du financement.

Le Conseil de la santé du SCFP-Saskatchewan diffuse des publicités à la télé sur le rôle critique que jouent les travailleurs de soutien dans les soins des patients.

Le SCFP-Saskatchewan collabore avec la Fédération du travail de la Saskatchewan (SFL) pour riposter à la Loi 85, qui fusionne quelque 14 lois sur le travail en une seule, la *Loi sur l’emploi de la Saskatchewan*. La loi proposée réduit les droits des syndicats dans une douzaine de domaines, dont le droit de représenter des travailleurs qui exercent des fonctions de supervision.

***Manitoba***

Les résultats de trois votes tenus dans le secteur de la santé en région rurale entre le SCFP et le SEGM ont été annoncés dernièrement. Le SCFP a remporté le vote dans la région South Central Rural, accueillant ainsi jusqu’à 325 nouveaux membres. Dans la région de la santé d’Interlake, c’est le SEGM qui l’a emporté. Nous avons dit un triste adieu aux 578 membres du SCFP et à de nombreux et solides militants. [Les résultats du vote de la région Western seront connus le 7 mars.]

Le SCFP-Manitoba a assuré une présence visible à plusieurs activités organisées dans le cadre de la campagne « Idle No More », dont une séance d’information que nous avons financée à Winnipeg en février. Le SCFP-Manitoba s’est aussi prononcé en faveur d’une enquête fédérale sur les femmes et les filles autochtones assassinées.

***Ontario***

Félicitations à la section locale 4948 du SCFP, des bibliothèques publiques de Toronto, qui a reçu le prix des communications et des médias de l’Association des bibliothèques de l’Ontario cette année pour sa publicité en appui aux services fournis par les bibliothèques publiques. Une publicité télé très populaire en faveur de la libre négociation collective a été diffusée pendant deux semaines partout en Ontario à partir de la fin janvier. La publicité a été conçue avec l’appui du Fonds national de riposte du SCFP national pour notre défense du droit à la libre négociation collective en Ontario.

L’objectif numéro un en Ontario en ce moment est d’empêcher l’application de la prétendue *Loi protégeant les services publics* et de protéger l’intégrité du système d’arbitrage de différends en Ontario qui touche des milliers de membres du secteur des soins de santé du SCFP.

***Québec***

La consœur Lise Simard, conseillère syndicale, a été nommée par le gouvernement Marois membre à temps plein de la Commission sur l’équité salariale.

Les travailleurs d’universités membres du SCFP-Québec se préparent au « Sommet de Rimouski sur l’enseignement supérieur ». Les travailleurs des universités demandent l’adoption d’une Charte nationale de l’université québécoise pour concrétiser l’engagement du Québec à l’égard d’un système d’enseignement supérieur entièrement public et universellement accessible.

***Terre-Neuve-et-Labrador***

Les sections locales municipales du SCFP de Terre-Neuve-et-Labrador s’unissent pour lutter contre les compressions imposées au régime de retraite TRIO annoncées l’année dernière. Les membres de sept sections locales touchées se sont réunis pour élaborer des plans de résistance aux compressions.

Les négociations continuent pour plus des deux tiers de nos membres de Terre-Neuve-et-Labrador (santé, conseils scolaires et société provinciale du logement). Le SCFP a réagi aux mesures d’austérité en rappelant à la province que les employés du secteur public méritent leur part de la nouvelle prospérité de la province dont parle si souvent le gouvernement.

***Nouvelle-Écosse***

Les membres de la section locale 759 du SCFP au service de la municipalité régionale de Cap-Breton ont obtenu une nouvelle convention collective de plusieurs années, avec hausses salariales et sans concession, après d’interminables négociations.

Les votes de grève commencent pour les travailleurs des conseils scolaires membres du SCFP, dans un contexte de financement restreint et de nombreux autres défis dans le secteur de l’éducation publique. Les négociations continuent aussi pour des milliers de travailleurs des foyers de soins infirmiers.

Le SCFP-Nouvelle-Écosse collabore étroitement avec la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse à rencontrer les affiliés et à accroître le nombre de bénévoles en vue d’assurer la réélection du gouvernement néo-démocrate aux prochaines élections, prévues cet automne. Le gouvernement néo-écossais a fait connaître son opposition à toute forme de privatisation des services alimentaires dans les hôpitaux de la province.

***Nouveau-Brunswick***

Les membres du SCFP-Nouveau-Brunswick s’opposent toujours aussi fermement à la réduction des prestations d’AE entrée en vigueur le 1er janvier 2013. Plus de 1 500 citoyens sont venus à une manifestation tenue récemment dans la région de Miramichi.

Les membres de la section locale 963 du SCFP, employés de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick, poursuivent leur campagne contre la fermeture de deux magasins d’alcool du gouvernement. J’ai eu le plaisir de prendre la parole à un sommet sur les régimes de retraite du Nouveau-Brunswick tenu à Fredericton les 20 et 21 février 2013.

Les préparatifs sont bien amorcés pour la tenue du congrès du 50e anniversaire du SCFP au Nouveau-Brunswick, qui aura lieu à Fredericton du 10 au 12 avril 2013; entre autres, on y rendra hommage aux anciens leaders syndicaux et membres du personnel.

***Île-du-Prince-Édouard***

Les efforts du SCFP-Île-du-Prince-Édouard ont surtout porté sur les pressions exercées sur le gouvernement provincial afin qu’il convainque le gouvernement fédéral de renoncer aux changements imposés à l’assurance-emploi. La division a aussi travaillé à faire comprendre au gouvernement les effets pour les travailleurs de la taxe de vente harmonisée (TVH), instaurée le 1er avril. En même temps, le secteur de la santé de l’Île-du-Prince-Édouard a participé à des consultations avec le gouvernement provincial libéral sur son examen des régimes de retraite capitalisés par la province.

Le SCFP-Île-du-Prince-Édouard s’est joint au SCFP-Nouveau-Brunswick pour organiser la réaction aux compressions à l’assurance-emploi (AE) imposées par le gouvernement Harper. Notre syndicat a appuyé le travailleur en chômage de Montague qui a fait les manchettes nationales en janvier.

***Division du transport aérien***

La section locale 4055 du SCFP, qui représente les agents de bord de Sunwing, a obtenu un premier accord de principe, recommandé par le comité des négociations.

Quelques-uns de nos transporteurs vers les destinations vacances vivent des moments difficiles. Air Transat, qui a ses propres problèmes financiers internes, a annoncé récemment son intention d’acquérir des Boeing 737 monocouloir, ce qui aura des répercussions importantes pour nos membres de CanJet qui ont toujours fourni ce service de petit appareil à Air Transat.

Chez Air Canada, trois nouveaux dirigeants ont été élus : le confrère Michel Cournoyer, président; la consœur Joyce Nakanishi, trésorière; et la consœur Katherine Kontosthenos, vice-présidente. Le confrère Charles et moi avons transmis nos félicitations à cette nouvelle équipe d’Air Canada.

***Syndicat des employés d’hôpitaux (SEH)***

Le SEH demande au commissaire à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique d’ouvrir une enquête sur l’impartition des services de transcription médicale, une mesure qui pourrait menacer la confidentialité des renseignements des patients.

Le confrère Victor Elkins (président du SEH) a été élu vice-président régional (VPR) pour la Colombie-Britannique au Conseil exécutif national. Merci à l’ancien VPR Ken Robinson et bonne chance au confrère Elkins dans ses nouvelles fonctions.

1. **Rapport sur le recrutement**

Du 1er décembre 2012 au 28 février 2013, les organisateurs, militants et membres du personnel du SCFP ont syndiqué 1 478 nouveaux membres répartis dans 24 unités partout au pays. Le SCFP avait aussi 14 demandes d’accréditation devant diverses commissions des relations de travail. Si elles sont acceptées, ces demandes feront croître l’effectif du SCFP de 6 958 membres. Certaines demandes visent de nouvelles unités, pendant que d’autres veulent élargir des unités existantes en y ajoutant de nouvelles catégories de salariés ou des salariés précédemment exclus.

Il y a aussi 54 campagnes de recrutement actives à différentes étapes un peu partout au pays, ce qui pourrait donner lieu à l’adhésion de 8 572 nouveaux membres. Ce sont soit de nouvelles campagnes commencées pendant la période visée, soit des campagnes qui avaient été amorcées au cours des périodes précédentes et qui n’étaient pas tout à fait prêtes pour une demande devant une commission des relations de travail. Dans certaines provinces, l’organisation d’une unité, du début à l’accréditation, peut exiger jusqu’à deux ans.

Les projets de recrutement au pays peuvent porter sur la défense des droits de représentation après une restructuration gouvernementale, ou sur les menaces de désaccréditation, ou sur des maraudages menés par d’autres syndicats. Pendant la période, le personnel et les militants ont participé à un certain nombre de votes d’allégeance qui ont touché près de 8 500 membres. En même temps, le SCFP comptait 22 unités aux prises avec des menaces de maraudage ou de désaccréditation. Ces projets font habituellement l’objet de comptes-rendus sur plusieurs périodes de rapports.

Bien que nous ayons de nombreux défis de recrutement à relever sous forme de menaces aux unités existantes, les travailleurs non syndiqués du secteur public au pays continuent à demander l’adhésion au SCFP, car ils le considèrent comme le syndicat le plus progressiste et le mieux à même de répondre à leurs besoins.

1. **Réunions stratégiques et conférences du SCFP**

**Réunion sur la politique sur l’environnement du SCFP**

Environ 50 membres et employés du SCFP se sont réunis à Ottawa les 9 et 10 janvier 2013 pour discuter et débattre des éléments d’une politique sur l’environnement, conformément à une résolution adoptée à notre congrès national de 2011.

**Conférence nationale du SCFP sur les négociations**

Comme je l’ai mentionné, plus de 1 000 membres et employés ont participé à Ottawa, du 5 au 8 février 2013, à la première Conférence nationale du SCFP, comme prévu dans le document d’orientation stratégique adopté à notre congrès national de 2011.

Les délégués se sont réunis en plénières portant sur l’économie, les grandes tendances nationales et une discussion d’un groupe d’experts internationaux très intéressants. Ils se sont également regroupés, à quatre reprises, en caucus sectoriels et régionaux pour échanger et discuter d’enjeux de négociation régionaux.

Les membres ont dit souhaiter « redevenir un mouvement » et reprendre contact avec les membres du SCFP en ayant « 627 000 conversations » avec eux.

Les leçons tirées de la conférence se retrouveront dans les cours sur les négociations collectives de notre Direction du développement syndical et dans la formation offerte à notre personnel.

1. **Justice mondiale et solidarité internationale**
* **Internationale des services publics (ISP)**

À la salle de conférence Judy-Darcy de notre bureau national, nous avons tenu la réunion de février des affiliés canadiens et québécois de l’ISP, ainsi qu’une réunion conjointe avec les affiliés américains de l’ISP. C’était la deuxième fois que nous organisions une telle rencontre, une activité très favorable à l’échange d’information et à l’édification de la solidarité.

* Le 13 février 2013, notre syndicat s’est joint à des douzaines d’autres syndicats et organisations progressistes du Canada et de l’Union européenne pour signer une « Déclaration Canada-Québec-Union européenne contre les droits disproportionnés accordés aux entreprises dans l'AECG (règlement des différends investisseurs-États) ».

Les pourparlers sur l’AECG en sont apparemment à l’étape finale et nous continuons à dénoncer les problèmes de marchés publics et de propriété intellectuelle contenus dans l’Accord.

* Le 11 février, nous avons adressé une lettre de félicitations à la Fédération des syndicats européens du secteur public (FSESP) qui a obtenu un million de signatures en UE pour sa campagne « L’eau est un droit humain ».
* Du 18au 24février avaient lieu les Journées d’action du Mexique pour protester contre les nombreuses violations des droits syndicaux commises depuis des années. Les journées ont coïncidé avec l’entrée en fonction du nouveau président du Mexique. Le SCFP faisait partie d’une délégation du Congrès du travail du Canada qui a rencontré le personnel de l’ambassade mexicaine le 14 février et a écrit au nouveau président, Peña Nieto, pour exiger la protection des droits des syndicats.
* L’étoile du Canada sur la scène internationale continue de pâlir. Selon les chiffres de l’OCDE, le Canada a consacré 0,33 % de son produit intérieur brut (PIB) à l’aide à l’étranger en 2010, un pourcentage bien inférieur à la moyenne de 0,49 % des pays de l’OCDE. Le Canada arrive au 14e rang parmi 23 pays donateurs; en 1995, nous occupions le 6e rang.
1. **Notes personnelles et *in memoriam***

***In memoriam***

Nous offrons nos sincères condoléances aux familles et aux sections locales des membres suivants qui ont perdu la vie au travail :

* Le confrère Normand Gauthier, débardeur et membre de la section locale 4239 du SCFP, a été tué pendant des opérations de chargement au port de Matane au Québec.
* Le confrère Claude Picard, monteur de ligne chez Hydro-Québec et membre de la section locale 1500 du SCFP, a perdu la vie lorsque le poteau électrique sur lequel il travaillait est tombé dans un développement résidentiel de Saint-Félix-de-Valois.
* Le confrère Gilbert Prescott, concierge à l’école Taché et membre de la section locale 3754 du SCFP, est décédé au travail. Le confrère Prescott avait été président de la section locale 3754 du SCFP, division scolaire franco-manitobaine.

Nous offrons aussi nos condoléances à la famille et aux nombreux amis du confrère Ken Davidson de la section locale 1004 du SCFP (cols bleus de Vancouver). Le confrère Davidson était un membre actif du comité pour la justice mondiale, en plus d’avoir été président de la section locale 1004 du SCFP et membre du conseil exécutif du SCFP-Colombie-Britannique.

Nous offrons nos condoléances à la famille et aux amis du confrère Gordon MacDonald, décédé le 4 février. Avant sa retraite, en 1995, le confrère MacDonald avait été conseiller syndical au bureau de London.

Nous avons également offert nos condoléances à la consœur Debbie Gervais-Arbane, conseillère syndicale à notre bureau d’Edmonton, en Alberta. Le mari de la consœur Gervais-Arbane a perdu la vie dans un accident de la route.

Ici, au bureau national, nous avons offert nos condoléances à la consœur Halinka Brown, commis dactylo bilingue aux statistiques du Service de la recherche, de l’évaluation des emplois et de la santé-sécurité, dont le mari est décédé subitement de causes naturelles le 24 janvier.

***Retraites***

J’offre mes sincères remerciements, félicitations et vœux de bonheur aux membres du personnel suivants qui ont annoncé leur retraite :

Le confrère James (Jim) Costescu – Bureau national – 1er janvier 2013

La consœur Lillyan Niebuhr – Bureau national – 1er février 2013

La consœur Lise Simard – Bureau régional du Québec – 1er février 2013

La consœur Wendy Forbes – Bureau régional de l’Ontario – 1er mars 2013

Le confrère Alfred (Alf) Hryciw – Bureau régional de l’Alberta – 1er mars 2013

La consœur Suzanne Beaudry – Bureau national – 1er avril 2013

Le confrère Steven Laforest – Bureau de Saguenay-Lac-St-Jean – 1er mai 2013

La consœur Johanne Martel – Bureau régional du Québec – 1er mai 2013

1. **Conclusion**

En terminant, comme vous l’aurez sans doute constaté, l’époque difficile que nous traversons et le climat parfois hostile pour les employés du secteur public gardent notre syndicat très occupé.

Ce printemps, les dix divisions provinciales tiennent leur congrès. Notre 50e anniversaire, que nous fêtons cette année, et nos congrès provinciaux nous permettront de remercier les consœurs et les confrères qui ont bâti notre syndicat et de préparer notre organisation à relever les défis qui l’attendent.

Vous trouverez annexé au présent rapport les mots de l’un de nos fondateurs, le confrère Tex Hughes, qui a été membre pendant 38 ans et qui a occupé le poste de directeur régional des Maritimes. Le texte émouvant qu’il a livré à l’occasion de sa retraite parle des valeurs syndicales auxquelles nous devons toutes et tous adhérer.

Je vous remercie sincèrement, vous tous, militants et membres du personnel du SCFP, pour tout ce que vous faites jour après jour pour les plus de 627 000 membres que nous avons le privilège de représenter.

En toute solidarité,

Le président national,



PAUL MOIST

:jvp/sec

p.j.